# E FOOT 38 Procès Verbal N° 452





# SA(SON 2019-2020

**Journal officiel** du District de l'Isère de Football



LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE

L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATION GENERALE DU FOOTBALL DEPARTEMENTAL

# **Table des Matières Cette Semaine :**

SECRETARIAT ADMINISTRATIF 3	
COMMISSION DES ARBITRES6	
COMMISSION F.M.I 10	
COMMISSION DELEGATIONS 12	2
<b>COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION 13</b>	3
COMMISSION FEMININES 14	ŀ
COMMISSION FUTSAL 16	
COMMISSION FOOT ENTREPRISE 18	3
COMMISSION DES REGLEMENTS 18	3
COMMISSION SPORTIVE ET COUPES 22	2
STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS 25	5
COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE 27	
COMMISSION TECHNIQUE28	3

# **COORDONNÉES DISTRICT**

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN 38360 SASSENAGE

TEL: 04 76 26 82 90 - FAX: 04 76 27 04 62

EMAIL: district@isere.fff.fr











Direction
Départementale de la
Cohésion Sociale



















# S ECRETARIAT ADMINISTRATIF

**MARDI 17 SEPTEMBRE 2019** 

PV N° 452

# Week-end Bénévoles à Clairefontaine

### Appel à candidatures

La LFA a le plaisir de valoriser de nouveaux bénévoles en les invitant à un week-end à Clairefontaine les 23-24 novembre 2019

Cette nouvelle opération visant à valoriser de jeunes bénévoles (de moins de 5 ans d'activité) a pour objectif de faire émerger une nouvelle génération en lui faisant découvrir toute la dimension sociale et culturelle du Football. Au programme, des rencontres, des échanges, des ateliers et bien sûr du plaisir.

Seuls quelques bénévoles par District pourront participer à ce bel événement. Si le quota du District de l'Isère est dépassé, un tirage au sort sera effectué.

Le choix des candidatures devra respecter les critères suivants :

- Etre bénévole licencié dirigeant FFF comptant moins de 5 ans d'ancienneté
- Etre âgé au minimum de 18 ans à la date de l'événement

Retour des candidatures au District par mail, **pour le 27 septembre au plus tard** en mentionnant nomprénom-  $n^{\circ}$  de licence et parcours sportif.

# Assemblée Générale d'Hiver Vœux des clubs

En prévision de l'Assemblée Générale d'Hiver du District qui aura lieu le 7 décembre 2019.

et en application de l'article 12.5.2 des statuts du District

Les propositions de modifications aux règlements du District et les questions diverses doivent parvenir au Comité de Direction au moins trente (30) jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Afin que ces questions, voeux, soient préalablement étudiés par la mission juridique nous vous remercions de les faire parvenir **pour le 18 octobre au plus tard**.



PV N° 452

**JEUDI19 SEPTEMBRE 2019** 

### RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

AUTRES E-MAILS					
DISTRICT	district@isere.fff.fr				
PRESIDENT	president@isere.fff.fr				
VICE PRESIDENT DELEGUE	herve.giroud-garampon@isere.fff. fr				
TRESORIER	jraymond@isere.fff.fr				
COMPTABILITE	comptabilite@isere.fff.fr				
SECRETAIRE GENERAL	secretaire-general@isere.fff.fr				
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	elisabeth.belot@isere.fff.fr				
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	thomas.bartolini@isere.fff.fr				
EDUCATEUR SPORTIF	david.cazanove@isere.fff.fr				
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANI- MATION	jeremy.hugonnard@isere.fff.fr				
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	nicolas.brotons@isere.fff.fr				

E-MAILS COMMISSIONS					
APPEL	APPEL@ISERE.FFF.FR				
ARBITRES	ARBITRES@ISERE.FFF.FR				
DELEGATIONS	DELEGATIONS@ISERE.FFF.FR				
DISCIPLINE	DISCIPLINE@ISERE.FFF.FR				
FOOT ENTREPRISE	FOOT-ENTREPRISE@ISERE.				
FOOT ENTREPRISE	FFF.FR				
FUTSAL	FUTSAL@ISERE.FFF.FR				
SPORTIVE	SPORTIVE@ISERE.FFF.FR				
TERRAINS	TERRAINS@ISERE.FFF.FR				
FEMININES	FEMININES@ISERE.FFF.FR				
ETHIQUE ET PREVENTION	ETHIQUE@ISERE.FFF.FR				

Pour information: Si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

### **TRESORERIE**

FORFAIT JOURNEE
Les 14-15 Septembre 2019
Amende 32 €





VOIRON MOIRANS FEMA11 ST MARTIN D'HERES U18D1 SASSENAGE U13N2 CREYS MORESTEL U13N2

### **FORFAIT APRES TIRAGE COUPE**

Du 15 Septembre 2019

Amende 140 €

BOUCHAGE PASSINS CIS

### NON SAISIE DE RESULATS SUR FOOTCLUBS

Du 14 Septembre 2019

Amende 11 €

ECHIROLLES U13N1
RACHAIS U13N2
PONT DE CLAIX U13N2



PV N° 452

### CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE AU 16 SEPTEMBRE 2019

(CLUBS DÉBITEURS DE PLUS DE 100 €)

### 17-3 - Procédures et Sanctions :

a) En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des Règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

Les clubs ci-dessous se verront retirer 3 (trois) points au classement concernant toutes leur équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 30 Septembre 2019.

520296 ABBAYE US
544455 COTE ST ANDRE FC
536259 ST MAURICE L'EXIL
560144 FC VIRIEU VALONDRAS
581454 VOIRON MOIRANS FC
582106 EYZIN SAINT SORLIN FC

539465 MISTRAL FC 523821 USVO GRENOBLE 582776 FC AGNIN 611524 BELLEDONNE MEYLAN 760107 VOUREY FOOT

### CORRESPONDANCES

### TRANSMISES AUX COMMISSIONS:

DISCIPLINE: BRIOUA N. - AVETTAND J. - CESSIEU - BOURGOIN ASP - BARBIER K. - CASSO-



### PV N° 452 JEUDI19 SEPTEMBRE 2019

LARD PASSAGEOIS - BOSCH F. - AKSOY E. - DOUSSON T. - DJOUDER M. - COQUILLAUD G. - AVETTAND NICOUD J. - BOULORD JM - N'AIT DRISS Y. - BOSCH F. - AKSOY E. -ANAR AKDIM K. - CHOKOR A.

REGLEMENTS: BOURGOIN ASP - BOSS - BAJATIERE - CROLLES - EG2F - VOUREY SP -VOUREY FOOT - ECHIROLLES - CASSOLARD PASSAGEOIS - BEUREPAIRE - VALLEE DU GUIERS - ST QUENTIN - AGNIN - USVO.

# COMMISSION DES ARBITRES

### PERMANENCE DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2019

PRÉSIDENT: METE ORHAN.

SECRÉTARIAT : A. MAREY

PRÉSENT : A. AMARI

### **COORDONNEES CDA 2019-2020:**

De nombreuses personnes recontactent les anciens membres de la commission des arbitres à tort. Nous vous transmettons à nouveau ci-dessous le tableau de l'actuelle CDA avec les attributions pour la saison 2019-2020.

### COMMISSION DES ARBITRES

### **MEMBRES DU BUREAU DE LA C.D.A**

	NOM Prénom (Fonction)	Téléphone	MAIL
1	METE Orhan Président de la CDA Responsable organisation des évènements CDA	07 83 93 27 86	orhanmete1975@gmail.com
2	MAREY Arnaud Vice-Président délégué Désignations arbitres D1-D2-AA	06 17 14 62 03	designations38@gmail.com



3	SABATINO Joseph Vice-président Responsable rédaction PV, statuts Représentant à la Commis- sion de discipline	06 82 40 62 73	sabatino.joseph@bbox.fr
4	BENZEKRI Mustapha Responsable formation (Cap Ligue et ETDA)	07 51 87 77 49	mustaphabenzekri@gmail.com
5	AMARI Abdelkader Désignations des arbitres D3-D4-D5 et Féminines	06 69 63 82 41	designations38@gmail.com
6	CUSANNO Stéphane Désignations JAD1, séniors J1	06 46 41 36 44	designateursjeunesarbitres38@hotmail.com
7	NASRI Riad Adjoint aux désignations JAD2, séniors J2, foot entre- prise	06 21 62 45 26	riadnasri.polebatterie38@orange.fr
8	COBAN Hüseyin Désignations futsal, Commission d'appel	06 79 74 75 77	hey38130@msn.com
9	BARENTON Edgar Suivi administratif des arbitres (observations, notes questionnaires) Désignations des observa- teurs CDA	07 86 49 43 90	edgar.barenton@gmail.com
10	CHARLES Jacques Secrétariat CDA, enquêtes	06 87 88 47 39	jacques.charles0982@orange.fr
11	SABRI Karim Membre non-arbitre	06 14 99 02 26	ksabri4@laposte.net
12	BOURGEOIS Samuel Technicien		



PV N° 452

**JEUDI19 SEPTEMBRE 2019** 

### RATTRAPAGE DES TESTS PHYSIQUES

UN MARDI SOIR À TULLINS AVANT LE 31 OCTOBRE. PRENDRE CONTACT AVEC A. MAREY POUR CONVENIR D'UNE DATE. AU-DELÀ, RÉTROGRADATION EN CATÉGORIE INFÉRIEURE.

REMERCIEMENTS AU CLUB DE TULLINS POUR LA MISE À DISPOSITION DE SES INSTALLATIONS!

LA CDA REMERCIE ÉGALEMENT LE CLUB DE RIVES POUR LA QUALITÉ DE SON ACCUEIL À L'OCCASION D'UNE SÉANCE DE RATTRAPAGE DE TESTS PHYSIQUES SAMEDI 14/09 À 12H30

TOUT ARBITRE ABSENT À L'AG ET AUX TESTS PHYSIQUES NE SERA PLUS DÉSIGNÉ EN ATTENDANT LE RATTRAPAGE.

### **INFORMATION SUR LES DÉSIGNATIONS**

- ≥ LES ARBITRES OFFICIANT EN D1 ET D2 (R3 POUR LES AAD1) PEUVENT CONTACTER ARNAUD MAREY
- CEUX OFFICIANT DANS LES AUTRES COMPÉTITIONS MASCULINES ET FÉMININES CONTACTENT KADER AMARI.
- LES JAD1 ET SÉNIORS J1 CONTACTENT STÉPHANE CUSANNO
- LES JAD2, DISTRICT JEUNES STAGIAIRES ET SÉNIORS J2 S'ADRESSENT À RIAD NASRI
- ► LE FUTSAL EST GÉRÉ PAR HÜSEYIN COBAN
- Le foot entreprise est du ressort de Riad NASRI.

### FORMATION INITIALE DE NOUVEAUX ARBITRES

POUR LES INSCRIPTIONS VOIR SITE DU DISTRICT : https://isere.fff.fr/simple/formation-initiale-arbitrage-octobre-novembre-2019/

Stage formation arbitrage les 19 et 26 octobre et 2 novembre 2019 au DIF

### Liste des candidats inscrits :

NOM	PRÉNOM	CLUB QUI INSCRIT LE CANDIDAT	OBSERVATION
GUFFROY	LUCIE	FC BOURGOIN	DOSSIER COMPLET
YUKSEL	ALAIN	FC ECHIROLLES	DOSSIER INCOMPLET : MANQUENT CERTIFICAT MÉDICAL + PHOTO
VARESANO	CLEMENT	OC EYBENS	DOSSIER COMPLET
HYSENJ	AMIR	BOURG OISANS	DOSSIER COMPLET
PEREZ	THOMAS	BALMES NORD ISERE	DOSSIER COMPLET



ABDOU	LOTFI	VILLENEUVE AJA	DOSSIER INCOMPLET : MANQUE AUTO- RISATION PARENTALE
EKINCI	DENIS	FC BOURGOIN JALLIEU	DOSSIER COMPLET
HERIVAULT	ALEXIS	BIZONNES	DOSSIER COMPLET

PV N° 452

### Courriers divers:

- Absence d'arbitre DOMARIN 2 / VALLEE DU GUIERS 3 D3 poule C le 8/09/2019 : arbitre suspendu et sanctionné d'un malus si défaut d'explication (en attente de réponse au mail du 16/09)
- Absence d'arbitre LIERS 2/ VINAY 1 D4 poule C le 8/09/2019 : *l'arbitre a été déplacé en urgence le matin du match.*
- Courrier de l'USVO soulignant la grande qualité de l'arbitrage sur les 2 dernières rencontres. Remerciements !

# Compte Rendu Formation Arbitre Auxiliaire Samedi 31 Août 2019 9H-12H

Lieu : District de l'Isère

Nombre de participants : **32 Arbitres Auxiliaires** Formateur : Mustapha BENZEKRI BENALLOU

### Programme de la formation

Définition Arbitre Auxiliaire

Rappel de base sur les lois du jeuNouveau règlement lois du jeu

Signalisations et placements d'un arbitre

Jeu de situation Vidéo

Questions diverses

### Remerciements à tous les arbitres présents pour leurs participations actives !

Liste des participants ayant validé la formation Arbitre Auxiliaire Session 2019/2020 : MM. CAPITAN, BALME, JADZINSKI, JOLIVET, LEBLANC, LAURENT, MOULIN, MAINTENANT, GARCIA, BELHOMME, CHERIGENE, MBAGO, BATTAGLIA, NOYELLE, MERCIER, TACCONNELLI, GRAS, GOTTARDO, CHARDON, COTE, CHAABANE, CLAIR, SANCHEZ, BONNIOT, RUSHITI, DOUBLIER, OTTAVIANO, AMORE, SOULIER, PIVA, CLOT-GODARD, VIVEL

NB : Point sur le statut de l'arbitrage pour les Arbitres Auxiliaires disponible dans les procès-verbaux, rubrique statut de l'arbitrage. emain.

### L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES T'ES SUR LA TOUCHE LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.



PV N° 452

**JEUDI19 SEPTEMBRE 2019** 



RÉUNION COMMISSION DU 17 SEPTEMBRE 2019

Président : M. MALLET

**Présents**: MM. BOULORD, MONTMAYEUR, M. GIROUD GARAMPON

### NOTE DE LA LAURA FOOT INFORMATIQUE

### Il faut bloquer les mises à jour sur la tablette

Pour connaître la procédure aller sur le site du district, aller sur document puis FMI, puis bloquer les mises à jour

### Nouvelle Version 3.9.0 et rappels importants

Une nouvelle version de la FMI est disponible sur le store Google VERSION 3.9.0.

Vous retrouverez cette nouvelle version sous le nom (**Feuille de Match Informatisée** VERSION 3.9.0). **Cette version est obligatoire**.

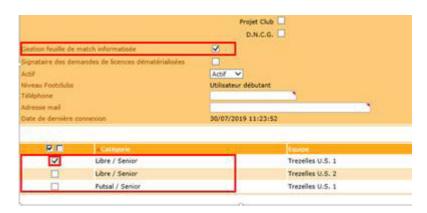
Pourquoi une version 3.9 après la publication récente de la version 3.8 ? Pour une raison très simple, un BUG a été trouvé et la FFF a préféré la republiée avant que les championnats ne recommencent. Concernant la version web <a href="https://fmi.fff.fr">https://fmi.fff.fr</a>, il n'y a aucun changement la FFF mettra juste le nouveau logo et changera le numéro de version vendredi 6 septembre 2019.

### FMI - RAPPEL IMPORTANT DE DÉBUT DE SAISON Pour les CLUBS

### I) GESTION DES UTILISATEURS

Avant le début de saison, le correspondant Footclubs du club doit reconfigurer le bon paramétrage des comptes des utilisateurs de la FMI au sein de son club (profil, gestionnaire FMI et équipes associées). ATTENTION LE PARAMETRAGE DE LA SAISON PRECEDANTE A ETE EFFACE

- Bien cocher l'équipe et uniquement l'équipe pour laquelle l'utilisateur aura la gestion des feuilles de matchs et ne pas oublier de valider.



P 10



Chaque utilisateur étant amené à utiliser la FMI doit avoir vérifié la validité de son mot de passe avant le jour J-3 (par exemple le jeudi pour le dimanche) :

> Pour les utilisateurs qui ont l'habitude d'accéder à Footclubs : en se connectant à Footclubs (https://footclubs.fff.fr)

PV N° 452

o Pour les utilisateurs FMI exclusivement (Invité FMI) : en utilisant le module dédié dans la rubrique assistance de la FMI (https://fmi.fff.fr/assistance)

### **ATTENTION:**

L'équipe recevante est en charge de la FMI à cest la seule qui doit réaliser les opérations de récupération de données. Léquipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'interface WEB.

### II) PREPARATION DES EQUIPES BONNES PRATIQUES

 $\Rightarrow$ L'EQUIPE RECEVANTE ET L'EQUIPE VISITEUSE

La préparation des équipes doit être réalisée via l'interface web (https://fmi.fff.fr) UNIQUEMENT. Ceci permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des échanges de données inutiles sur la tablette:

- Pour les matchs du samedi => dès le mardi et jusqu'au vendredi soir 21H au plus tard
- Pour les matchs du dimanche => dès le mercredi et jusqu'au samedi soir 21H au plus tard

### RECUPERATION DES RENCONTRES ET CHARGEMENT DES DONNEES DU MATCH III)

### UNIQUEMENT L'EQUIPE RECEVANTE

Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires qu'une seule fois. Elles ne doivent être réalisées que sur la tablette de l'équipe recevante :

- Pour les matchs du samedi => entre le vendredi 22 heures et le samedi 10 heures impérativement, puis désactiver le wifi
- Pour les matchs du dimanche => => entre le samedi 22 heures et le dimanche 10heures impérativement, puis désactiver le wifi

**IMPORTANT**: Si la récupération des données par le club recevant n'inclut pas les dernières modifications faites par l'équipe visiteuse, il est inutile de récupérer de nouveau les données, il suffit d'aller directement dans la partie feuille de match de la FMI pour modifier les compositions avant la rencontre au stade si besoin, l'équipe adverse fera ces ajustements.

En cas de match non joué (forfait ou report de match), la F.M.I. doit être faite le jour même. Impossible de la faire le lendemain.

La F.M.I. doit être envoyée impérativement avant le lundi 13 h 00



PV N° 452 JEUDI19 SEPTEMBRE 2019

# OMMISSION DELEGATIONS

### **REUNION DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2019**

PRESIDENT: CICERON FABIEN - Portable: 06.33.54.57.25

MEMBRES: MM. HESNI MOHAMMED. BOULORD JEAN MARC. MONTMAYEUR MARC

Permanence Commission: 04.76.26.87.75: tous les mardis de 16h à 20h00

Merci de FAIRE IMPERATIVEMENT toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :

E-mail: delegations@isere.fff.fr

La Commission présente ses très sincères condoléances à Nicolas Durand, délégué du district suite au décès de sa maman.

### **DEMANDE DE DELEGUES**

Les demandes de Délégué doivent se faire par mail officiel ou courrier avec entête du Club.

Aucune autre demande ne sera prise en compte.

Pour le championnat : la demande doit être faite 1 mois avant la date de la rencontre. **Pour les coupes** : la demande dans les 5 Jours qui suivent le tirage des rencontres.

### Mesdames, Messieurs les Correspondants de Clubs :

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leur confirmer : l'heure et le lieu de la rencontre. Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District DOCUMENTS, Trombinoscope des Délégués 2018-2019.

### Communication pour les délégués :

Les délégués qui sont en D1 et D2 doivent contrôler l'éducateur qui est présent sur le banc afin de vérifier que ce soit bien l'éducateur déclaré à la commission des règlements avec le diplôme demandé pour ces divisions. Il faudra noter que les éducateurs diplômés sont bien présents à la rencontre dans l'onglet « Règlements Locaux » en précisant nom prénom et club.

### Plénière des Délégués :

La plénière des Délégués aura lieu le Vendredi 20 Septembre 2019 à 19H salle Pierre Dubois au siège du district de l'Isère à Sassenage. La présence de tous les délégués est souhaitée.

### **DESIGNATIONS:**

Samedi 21 Septembre 2019								
Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais				
U20	NIVOLAS	SAINT MARTIN D HERES	NAVARRO Sébastien	Frais aux 2 Clubs				



Dimanche 22 Septembre 2019						
Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais		
D1 Poule A	SAINT MAURICE L'EXIL	NIVOLAS	BOULORD Jean Marc	Caisse de Péréquation		
D1 Poule B	JARRIE CHAMP	ECHIROLLES 3	DUTCKOWSKI Yohan	Caisse de Péréquation		
D2 Poule A	SASSENAGE 2	GRESIVAUDAN	CICERON Fabien	Caisse de Péréquation		
D2 Poule B	VOREPPE	O VILLEFONTAINE	AVETTAND NICOUD julien	Caisse de Péréquation		
D2 Poule B	TUNISIENS SMH	FORMAFOOT	HUGO Daniel	Caisse de Péréquation		
D2 Poule C	SAINT CASSIEN	LES AVENIERES	BENZEGHIBA Tofik	Caisse de Péréquation		
D2 Poule C	ISLE D'ABEAU FC	NORD DAUPHINE OL 2	DURAND Nicolas	Caisse de Péréquation		
D3 Poule A	CHAMPAGNIER FC	ST PAUL DE VARCES US	MALLET Marc	Caisse de Péréquation		
D4 Poule D	BATIE MON- TGASCON	BOURBRE	BOUZIT Nassim	Caisse de Péréquation		
D4 Poule A	RO CLAIX US 2	ST GEORGES DE COMMIERS	GUEDOUAR RIDHA	Frais au Club de ST GEORGES DE COM- MIFRS		

PV N° 452

# COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

### **RÉUNION COMMISSION DU 17 SEPTEMBRE 2019**

Président : M. MALLET

Présents: M. MONTMAYEUR, JP BERT, H. GIROUD GARAMPON

### **REUNION DE CONCERTATION**

La commission éthique et prévention recevra le Mardi 01 Octobre à 19h15 les clubs de NIVOLAS et de SASSENAGE pour préparer le match du Samedi 05 Octobre 2019 en U20

### **RECIDIVE CLUBS**

Courrier de Voreppe sur l'article 62.2 .3 sur la récidive club Une réponse par mail vous est faite ce jour **MIERS** 



PV N° 452

**JEUDI19 SEPTEMBRE 2019** 

### **DELEGUES CLUBS**

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre numéro d'affiliation ainsi que le nom et numéro de licence de chacun. <u>Une liste par ordre alphabétique</u> nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous validerons les vignettes dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée et aucune validation partielle ne sera effectuée.

**Liste validée** : Miribel ; St Joseph de Rivière ; Asieg ; Beauvoir Royas ; Sud Isère ; Seyssins ; Bizonnes ; Lauzes ; St Paul de Varces ; Bilieu. Thodure ; Oyeu ; Tullins ; Fontaine ; La Murette ; Saint Antoine

**Liste non validée** : Velanne ; Eyzin St Sorlin ; Flachères ; VerSau ; Voiron-Moirans ; ND de Mesage ; UNIFOOT ; Ruy Montceau ; Chabons

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des Règlements du District.

# Commission feminines

### **RÉUNION DU MARDI 17 / 09 / 2019**

Président : Jacques Issartel Présent : Thierry Truwant

Boite mail officielle : feminines@isere.fff.fr

**COURRIER**: REVENTIN, ISLE D'ABEAU, MOIRANS FC, GUC F F, GRESIVAUDAN, CROLLES, ST PIERRE SPORT, LCA FOOT, FOUR, VOIRON / MOIRANS, DISTRICT DE SAVOIE, VOUREY SPORT, ST CASSIEN **RAPPEL**: Toute demande faite par un autre moyen que la boite mail officielle du club n'est plus prise en compte. Il est demandé instamment aux clubs d'adresser leur mail concernant les féminines sur la boite mail de la commission féminine **Et non la sportive** 

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST **STRICTEMENT INTERDIT** 

DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF (circulaire 4.02 juillet 2014)

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaire





### **DEROGATION**

La dérogation pour permettre à 3 U16 et 3 U17 d'évoluer en seniors est reconduite pour l'année 2019 / 2020 avec l'accord du médecin fédéral

U 18

Les catégories d'âge parues sur le site du district ne concernent que les U 18 à 11 L'article 5 précise :

Pour les U 18 jouant à 8, dans cette catégorie, il est toujours possible de faire jouer des U14, U15, U16, U17 et U18

### **NOUVEAUTE**

Depuis l'Assemblée Fédérale de juin 2019, les U16F peuvent jouer en U15G

### SENIORS A 11

D2

Suite au forfait tardif d'un club, la commission féminines a dû modifier le calendrier initial.

Nous sommes revenus à une poule de 10

Le calendrier est disponible dès à présent sur le site

### **SENIORS A 8**

Suite au nombre important de manque de licences dans certains clubs, la commission féminines a décidé de ne faire jouer que les clubs ayant des licences suffisantes pour commencer le championnat.

DES LORS que les licences seront validées, les n° de grilles seront réactualisés

Tout match non joué sera considéré comme perdu

1° phase début le 29 septembre : 6 poules en matchs aller

2 phase en matchs aller / retour

Les calendriers sont disponibles dès à présent sur le site

### U18 A 8

Le championnat débutera le 29 septembre

### Poule A

PAYS D'ALLEVARD, CROLLES, GRESIVAUDAN, RACHAIS 1, TOUVET / TERRASSE, ABBAYE

### Poule B

RACHAIS 2, SEYSSINS, 4 MONTAGNES, GUC FF, ECHIROLLES, EYBENS

### Poule C

VOUREY, LCA FOOT 38, BREZINS, LE PONT DE BEAUVOISIN, CORBELIN, VER SAU



PV N° 452

**JEUDI19 SEPTEMBRE 2019** 

### Poule D

CREYS MORESTEL, VEZERONCE HUERT, ESTRABLIN, ST SIMEON DE BRESSIEUX, VAREZE

Le calendrier paraitra en fin de semaine

**U15** 

Date limite: 16 septembre

Début de championnat le 5 octobre

Equipes engagées

CHARVIEU, CORBELIN, CROLLES, ECHIROLLES, NIVOLET 1, AC N D, GR. NIVOLAS, TOUR ST CLAIR, GUC FF, ISLE D'ABEAU, PAYS D'ALLEVARD, SUD ISERE, VALLEE DU GUIERS, VEZERONCE HUERT, PONTCHARRA

Les clubs ayant oublié de valider leur engagement sont priés de le faire rapidement.

Prévision de poules

Poule A

CROLLES, ECHIROLLES, NIVOLET, G U C F F, PAYS D'ALLEVARD, SUD ISERE, PONTCHAR-RA

Poule B

CHARVIEU, CORBELIN, A C N D, GR. NIVOLAS / TOUR ST CLAIR, ISLE D'ABEAU, VALLEE DU GUIERS, VEZERONCE HUERT

Le Président J. Issartel 06 34 87 23 55



### **REUNION DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2019**

Présents: LOUIS J. - CARRETERO C. - GELMO B.

Excusée: M.J MUFFAT-JOLY

La Commission Futsal rappelle aux clubs qu'elle ne reçoit que sur rendez-vous



Adresse mail de la commission : futsal@isere.fff.fr

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Mr CARRETERO Christophe: 06-99-88-64-01

P.16



### **COURRIERS**:

Nuxerete Fs 38 : Lu et noté. Pays Voironnais : Lu et noté.

### <u>INFO:</u>

### **COUPE NATIONALE FUTSAL:**

### 1° tour le 28/09/2019 :

RC Virieu Futsal (D1) / Futsal Bourget United (R2). L'Arbre de Vie (D1) / Espoir Futsal 38 (R2). Pays Voironnais (D1) / Futsall des Géants (R2). Nuxerete Fs38 (D1) / RCA Futsal (R2).



PV N° 452

Pensez à vous inscrire pour la Coupe Départementale Futsal avant le 30/09/2019 auprès du DIF.

### **Championnat D1:**

### Equipes engagées :

Pays Voironnais Futsal 1; Futsal O Rivois; Futsal Picasso 1; JOGA 2; L'Arbre de Vie 1; Nuxerete Fs 38 1; Vie et Partage 2 et RC Virieu Futsal 1.

Reprise du championnat Semaine 40 (du 30/09 au 06/10).

Envoyez vos créneaux (jours et horaires des rencontres) et coordonnées du responsable d'équipe par Mail au DIF afin de renseigner le calendrier sur le site du district avant le 23/09/2019.

### **Championnat D2:**

### Equipes engagées :

Crolles Fc3; Espoir Futsal 2; Fontaine As1; Mistral Grenoble1; Nuxerete Fs 38 2; RCA Futsal 2 et Futsall des Géants 2 ; Futsal Picasso 2.

Reprise du championnat Semaine 40 (du 30/09 au 06/10).

Envoyez vos créneaux (jours et horaires des rencontres) et coordonnées du responsable d'équipe par Mail au DIF afin de renseigner le calendrier sur le site du district avant le 23/09/2019.



PV N° 452

**JEUDI19 SEPTEMBRE 2019** 

# COMMISSION FOOT ENTREPRISE

### **REUNION DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2019**

**Présents**: Patrick MONIER - Farid EL MASSOUDI.

**CORRESPONDANCE** 

Courriel Commission Foot Entreprise : foot-entreprise@isere.fff.fr

**REUNION D'AVANT SAISON** 

Le compte-rendu de la réunion du mardi 17/09/2019 paraîtra dans le prochain PV.

Début des compétitions : lundi 07/10/2019.

# COMMISSION DES REGLEMENTS TEL 04 76 26 82 96

### **REUNION DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2019**

Présent(e)s: M. BOULORD, Mme BLANC MM BONO. ROBIN. REPELLIN. GALLIN

Absents excusés: MM. PINEAU, HUGOT

	Tablea	u pour l	es com	pétitio	ns du d	istrict d	le l'Isèr	e Anné	e <b>201</b> 9	-2020		
Licenciés(ées)		COMPETITIONS DANS LAQUELLE IL OU ELLE PEUT JOUER										
	U8-U9	U10/U11	U13	U13 F	U 15	U 15 F	U 18	U18F à 8	U18F	U20	Seniors	Seniors F
Equipe U10 F	OUI											
U10 et U10 F		OUI										
Equipe U11 F	OUI											
U11 et U11F		OUI	OUI*									
U12			OUI						OUI* : 3	ioueurs (	euses) au	
U12F		OUI	OUI	OUI		OUI*			maxim	•	,	
Equipe U12-U13 F		OUI									ļ	
U 13			OUI		OUI*			OUI ** :	urclasse	ment- mé	decin féd	éral 📗
U13 F			OUI	OUI		OUI				A		
U14					OUI							
U 14 F			OUI	OUI	OUI	OUI		OUI				
U15					OUI				1			
U15 F				OUI	OUI	OUI		OUI	OUI*			
Equipe U15 F			OUI		OUI							
U16							OUI					
U16 F					OUI			OUI	OUI	<u> </u>	<b>\</b>	DUI*
U 17							OUI			OUI**	OUI**	
U17 F								OUI	OUI			OUI*
U18							OUI			OUI	OUI	
U18 F								OUI	OUI			OUI
U19										OUI	OUI	
U19 F												OUI
U20										OUI	OUI	

### **COURRIERS**

**US CASSOLARD PASAGEOIS :** Votre mail du 14-09 : Le dossier a été transmis en temps voulu à la Commission des Arbitres.

**FOOTBALL CLUB AGNIN**: Merci de nous faire parvenir le document adéquat pour les ententes afin que nous puissions les enregistrer.

**US BEAUREPAIRE** : Les U17 peuvent jouer en SENIORS avec surclassement suivant tableau ci-dessus. Vous avez deux médecins sur BOURGOIN : Docteur Yawo ALANGUE et le Docteur Jean-Jacques ALLAGNAT

**BALBINS ORNACIEUX SEMONS**: Il vous est impossible de faire une entente comme vous la concevez. Une entente se fait sur catégorie entière. (Votre équipe 1 joue en D3).

### **DECISIONS**

**001 : PIERRE CHATEL / TURCS DE GRENOBLE - D 4 – POULE B - Match du 08/09/2019** Dossier ouvert pour match non joué.

Considérant ce qui suit :

- Le courrier du club de PIERRE CHATEL
- Le courrier du club des TURCS DE GRENOBLE
- Le rapport de l'arbitre officiel de la rencontre

Par ces motifs, la CR donne match perdu par pénalité aux deux clubs :

PIERRE CHATEL: (moins un (-1) point, zéro (0) but)

TURCS de GRENOBLE : (moins un (-1) point, zéro (0) but)

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas ou par courrier électronique envoyé de l'adresse mail officielle du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 7 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

### **ENTENTES**

Article 2 - Ententes entre clubs / REGLEMENT CHAMPIONNAT JEUNES DISTRICT DE L'ISERE 2-1 - Afin de permettre la pratique du football au plus grand nombre de jeunes joueurs possible et de remédier aux difficultés rencontrées par certains clubs pour constituer, dans une catégorie donnée, une équipe complète, le statut fédéral des jeunes a donné aux Ligues Régionales la possibilité d'autoriser la création d'ententes entre deux ou plusieurs clubs dans toutes les catégories de jeunes (garçons et féminines). Le Comité de Direction de la LAuRAFoot fixé ainsi qu'il suit les modalités de ces "Ententes".

La demande est adressée au District concerné et doit comporter :

- 1. L'accord écrit de chaque club.
- 2. La ou les catégories d'âge pour lesquelles l'Entente est demandée.
- 3. La désignation du club responsable, seul reconnu pour la gestion sportive de l'Entente.
- 4. Les raisons précises nécessitant la création de cette Entente.

L'autorisation ne sera donnée que pour une seule saison.

Les Ententes ne peuvent participer qu'au seul championnat de District et sont soumises aux mêmes obligations financières que les équipes de clubs. Toutefois, ces équipes ne pourront pas évoluer au niveau D1de leur catégorie.

Par raisons précises nécessitant la création de cette Entente, il faut entendre que les clubs n'ont pas l'effectif suffisant.



PV N° 452

**JEUDI19 SEPTEMBRE 2019** 

N°	Club 1	Club 2	Club 3/4	Club gestionnaire
1.18	ARTAS-CHARANTON- NAY	BEAUVOIR ROYAS		ARTAS-CHARANTON- NAY
2.18	F.C. LAUZES	F.C BALMES N.I.		F.C BALMES N.I.
3.18	E.C.B.F.	E. FOOT ETANGS		E.C.B.F.
4.18	C.A. GONCELIN	A.S GRESIVAUDAN		C.A. GONCELIN
5.18	A.S CESSIEU	SEREZIN DE LA TOUR		A.S. CESSIEU
6.18	O. COMMELLE	F.C. LIERS	C.S. FARAMANS	O. COMMELLE
7-18	US CASSOLARD	F.C. VIRIEU VALON- DRAS		US CASSOLARD
8-18	F.C. VAREZE	F.C. COLLINES		F.C. VAREZE
9-18	US BEAUREPAIRE	US THODURE		US BEAUREPAIRE

	U15								
1.15	ARTAS-CHARANTON- NAY	BEAUVOIR ROYAS		ARTAS-CHARANTON- NAY					
2.15	F.C. LAUZES	F.C BALMES N.I.		F.C BALMES N.I.					
3.15	E.C.B.F.	E. FOOT ETANGS		E.C.B.F.					
4.15	F.C BREZINS	E.S. IZEAUX		E.S. IZEAUX					
5.15	ST CHABONS	A.S OYEU		A.S OYEU					
6.15	A.S CESSIEU	SEREZIN DE LA TOUR		A.S. CESSIEU					
7.15	O. COMMELLE	F.C. LIERS	C.S. FARAMANS	O. COMMELLE					
8.15	A.S GRESIVAUDAN	C.A GONCELIN		A.S. GRESIVAUDAN					
9-15	US CASSOLARD	F.C. VIRIEU VALON- DRAS		US CASSOLARD					
10-15	US BEAUREPAIRE	US THODURE		US BEAUREPAIRE					

		U13	
1.13	BEAUVOIR ROYAS	ARTAS-CHARANTON- NAY	BEAUVOIR ROYAS
2.13	ST CHABONS	A.S OYEU	ST CHABONS
3.13	A.S CESSIEU	SEREZIN DE LA TOUR	A.S. CESSIEU
4.13	O. COMMELLE	C.S. FARAMANS	C.S. FARAMANS
5.13	F.C VIRIEU-VALON- DRAS	CASSOLARD PASSA- GEOIS	F.C VIRIEU-VALON- DRAS



6.13	UNIFOOT	C.S FOUR	UNIFOOT
7-13	US BATIE DIVISIN	F.C. VELANNE	US BATIE DIVISIN
8-13	FORMAFOOT BIEVRE VAL- LOIRE	UNION SPORTIVE THO- DURE	FORMAFOOT BIEVRE VAL- LOIRE
9-13	ASF BROURBRE	LA BATIE MONTGASCON	LA BATIE MONTGASCON

	U11-U10				
1.11	E.C.B.F.	E. FOOT ETANGS		E. FOOT ETANGS	
2.11	ST CHABONS	A.S OYEU		ST CHABONS	
3.11	C.A. GONCELIN	1, 2, 3, BOUGE		C.A. GONCELIN	
4-11	FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE	UNION SPORTIVE THO- DURE		FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE	
5-11	ASF BOURBRE	LA BATIE MONTGASCON		ASF BOURBRE	
6-11	F.C. VAREZE	F.C. COLLINES		F.C. VAREZE	

U15 F						
1-15F	F.C. CROLLES BERNIN	EG2F		F.C. CROLLES BERNIN		
U18 F						
1.18.F	L.C.A. FOOT 38	E.S. IZEAUX		L.C.A. FOOT 38		
2-18F	2-18F F.C. CROLLES BERNIN E G 2 F F.C. CROLLES BERNIN					

	FEMININES à 8 SENIORS					
1.SF8	F.C. LAUZES	F.C BALMES N.I.		F.C. LAUZES		
2.SF8	UNIFOOT	C.S. FOUR		C.S. FOUR		

	FEMININES SENIORS					
1.SF	L.C.A. FOOT 38	E.S. IZEAUX		L.C.A. FOOT 38		
2 SF	VOUREY SPORTS	VOUREY FOOT		VOUREY SPORTS		

### **CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE AU 16 SEPTEMBRE 2019**

(Clubs débiteurs de plus de 100 €)

### 17-3 - Procédures et Sanctions :

a) En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des Règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser



PV N° 452

**JEUDI19 SEPTEMBRE 2019** 

définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

Les clubs ci-dessous se verront retirer 3 (trois) points au classement concernant toutes leur équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 30 Septembre 2019.

520296 ABBAYE US
523821 USVO GRENOBLE
536259 ST MAURICE L'EXIL
539465 MISTRAL FC
544455 COTE ST ANDRE FC
560144 FC VIRIEU VALONDRAS
581454 VOIRON MOIRANS FC
582106 EYZIN SAINT SORLIN FC
582776 FC AGNIN
611524 BELLEDONNE MEYLAN
760107 VOUREY FOOT

PRESIDENT
Jean Marc BOULORD
06 31 65 96 77

SECRETAIRE Aline BLANC

# COMMISSION SPORTIVE ET COUPES

### **RÉUNION DU 17 SEPTEMBRE 2019**

Présent(é)s: A. Brault / L. Mazzoleni / G.Bouat / D. Marchal / B.Buosi C. Maugiron / A. Remli

Excusé: D. Guillard

Adresse mail de la commission : sportive@isere.fff.fr

### U10 U10/U11 U11

La composition des plateaux, ainsi que les calendriers devraient être communiqués en fin de semaine et début de semaine prochaine.

**U13** 

**U13 Niveau 3** : Le calendrier est consultable sur le site ce jeudi

P.22



# CHAMPIONNAT U13

Dans le cadre de la réforme des championnats de jeunes, la LAuRAFoot a créé une compétition nommée Critérium U13. Notre district aura 8 participants à ce critérium. Il était donc nécessaire de déterminer les critères pour désigner ces 8 équipes.

PV N° 452

Sachant que ce critérium se fait sur invitation, il n'y a pas d'obligation à y participer.

Le comité directeur du district, après débat a retenu les critères suivants :

### Critères obligatoires :

- 1- Equipe qualifiée à l'issue du brassage niveau 1 pour la D1 de la seconde phase
- 2- Les groupements sont autorisés mais pas les ententes
- 3- Le club doit avoir au moins une équipe réserve dans cette catégorie
- 4- Le club ne doit pas avoir de mesures disciplinaires

### Critères facultatifs (par ordre de priorité) :

- 1- Educateur titulaire du CFF2
- 2- Educateur en démarche de formation et certification CFF2
- 3- Club labélisé ou en démarche de labélisation dans la saison
- 4- Club ayant des équipes de jeunes dans les championnats de ligue

En cas d'égalité le départage se fera à l'appréciation de la commission.

Responsable Daniel GUILLARD, tel: 06 87 34 22 88

### U15 A 8

Le constat de la situation actuelle ne permet pas à ce jour d'organiser un championnat avec seulement 6 équipes inscrites. De ce fait un nouveau point sera fait lors de la prochaine réunion de la commission

Responsable: DAN MARCHAL, Tel: 06.24.79.26.38

### U15 A 11

Coupe Isère: La date de validation des pré-engagements est prolongée jusqu'au 23 septembre 2019

**D 3 : Poule E :** Inactivité du club du VER SAU dans cette catégorie forfait général après parution des calendriers

Poule H: Mettre CASSOLARD PASSAGEOIS 2 à la place de l'exempt. CASSOLARD PASSAGEOIS 2 / LCA 2 se joue samedi 21 septembre 2019

Responsable: DAN MARCHAL, Tel: 06.24.79.26.38



PV N° 452

**JEUDI19 SEPTEMBRE 2019** 

### **U18**

Courriers Clubs: US Chatte, FC Vallée Bleue, US Gières, Villeneuve, Seyssinet, US Reventin,

Gp FURE ISERE, FC Vallée d'Hien, FC St Quentin, US Beaurepaire

Merci à tous les clubs de faire la programmation de vos horaires de matchs sur footclubs.

Chatte: En inactivité pour la saison 2019/2020

FC Vallée Bleue : Nous ne pouvons reporter votre match du 28/09 pas de date disponible avant la dernière journée

US Gières : La commission ne peut pas revenir en arrière sur une décision déjà prise, le match reste programmé au 21/09/19 à 15h30 Match D3 Poule B Gières 3 / Villeneuve avec accord des règlements

Seyssinet: Reprogrammation faite avec accord des règlements

Reventin : Votre demande pour jouer le dimanche à 10h00 doit être faite auprès des clubs adverses par foot-club dans les délais impartis et nécessite donc automatiquement leur accord

FC St Quentin : le règlement ne permet pas de faire jouer un U15 en U18 même avec un double sur classement

US Beaurepaire : une réponse vous sera donnée par mail

D3 Poule D : Match du 14/09/19 Quatre Montagnes / Gr FURE Isère forfait du Gr FURE Isère

D3 Poule J: Match du 14/09/19 Vallée de l'Hien 2 / Varèze Forfait de Vallée de l'Hien 2

Responsable B. BUOSI tel: 06.74.25.85.94

### **U20**

Merci à tous les clubs de faire la programmation de vos horaires de matchs sur footclubs.

Responsable B. BUOSI, tel: 06.74.25.85.94

### **SENIORS**

### Reports:

Suite à la qualification de 5 équipes de notre district au 4° tour de la Coupe de France, les rencontres suivantes sont reportées au dimanche 27 octobre :

D1 A: Seyssins / Tour St Clair 2





D2 C : O. Nord Dauphiné 2 / Reventin Charvieu 3 / Dolomieu

Tignieu / Collines

Rives / St Cassien

Courrier de Touvet Terrasse : Il n'est pas possible de donner satisfaction à votre demande.

### **VETERANS**

PV N° 452

**COURRIERS CLUBS**: BALBINS ORNACIEUX SEMONS / VOREPPE.

Responsable: Amar REMLI, tel: 06.28.32.60.35

Le Président L. Mazzoleni

# S TADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS

### PLANNING WEEK-END

Du vendredi 27 septembre 2019 au dimanche 29 septembre 2019

### STADE PAUL ELKAIM - TERRAIN FOOT-BALL (GAZON)

### samedi 28 septembre 2019

Journée d'accueil U8/U9 FC2A de 10h30 à 14h00 Match seniors D2 FC2A/US SASSENAGE 2 à 19h00

# TERRAIN UFRAPS - TERRAIN N°2 FOOT-BALL (SYNTH)

### samedi 28 septembre 2019

Match U13 N1 FC2A/OC EYBENS à 11h00

Match U15 D3

FC2A 2/FC ST MARTIN D'HERES 2 à 13h30

Match U15 D1

FC2A/FC VALLEE DU GUIERS à 16h00

# STADE PORTE VILLENEUVE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTHE.)

### samedi 28 septembre 2019

Match U13 N1 AJAT VILLENEUVE/FC ECHIROLLES à 13h30



PV N° 452

**JEUDI19 SEPTEMBRE 2019** 

Match U15 D3

AJAT VILLENEUVE/FC MISTRAL à 15h30

**STADE VAUCANSON - TERRAIN FOOTBALL** (Synthétique)

samedi 28 septembre 2019

Match U13 N2

FC MISTRAL 2/FC ST MARTIN D'URIAGE à 13h30

Match U13 N1

FC MISTRAL/OC EYBENS 2 à 13h30

Match U15 D3

FC MISTRAL 2/CLAIX FOOT 2 à 15h30

dimanche 29 septembre 2019

Match Féminines D1

FC MISTRAL/FC BOURGOIN à 13h00

STADE RAYMOND ESPAGNAC - TER-RAIN N°2 FOOTBALL (SYNTHE)

samedi 28 septembre 2019

Match U18 D1

USVO/FC2A à 14h00

Match U18 D3

AJAT VILLENEUVE/FC PONT DE CLAIX à

16h00

dimanche 29 septembre 2019

Match Féminines R2

GF38 3/FC BORD DE SAONE à 15h00

STADE VERCORS - TERRAIN N°1 FOOT-**BALL (SYNTH.)** 

samedi 28 septembre 2019

Match U13 N1 GF38/ES MANIVAL 2 à 13h30

Match U13 N1 GF38 2/ES MANIVAL à 13h30

Match U18 R1 GF38/BOURGOIN JALLIEU à 16h00

Match Féminines R1

GF38 2/CHAZAY AZERGUES à 19h00

dimanche 29 septembre 2019

Match U16 R2

GF38 2/O. ST GENIS LAVAL à 12h00

Match Féminines U19 Nat.

GF38/O. LYONNAIS à 15h00

STADE VILLAGE OLYMPIQUE - TERRAIN SYNTHETIQUE

samedi 28 septembre 2019

Match U13 N2

USVO 2/AJAT VILLENEUVE 2 à 13h30

Match U13 N1

USVO/FC SUD ISERE à 13h30

Match U15 D2

USVO/FC EYBENS 3 à 15h30

Match U18 D3

USVO 2/FC2A 2 à 17h30

dimanche 29 septembre 2019

Match seniors D5

USVO 2/SUSVILLE MATHEYSINE 2 à

13h00

Match seniors D4

USVO/AS GRESIVAUDAN 2 à 15h00



# COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

### **REUNION DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2019**

Présents: Mr. H. GIROUD-GARAMPON, F. NARDIN, J. DA CUNHA VELOSO.

Excusés: O. METE, C. FARRAT, D. FRANZIN, J. SABATINO.

### **LISTE DES ARBITRES NON A JOUR AU 17/09/2019**

ARBITRE	CLUBS	Demande de licence Faite	Dossier mé- dical Enre- gistré	Dossier mé- dical incom- plet
BEN FREDJ Rouchdi	Joga Futsal	OUI	OUI	X
BUI VIET LINH Richard	Us La Batie Divisin	OUI	OUI	X
GHARBI Aymen	Am Tunisien St M D'hères	OUI	OUI	X
LACHRAF Aadil	As Susville Matheysine	OUI	OUI	X
QUIAN FERRERO Ro- main	Ac Seyssinet	OUI	OUI	X
TEL BOIMA Maceo	GF 38	OUI	OUI	X
TOFFA Johann	GF 38	OUI	OUI	X

ABBOU Karim	Aja Villeneuve	OUI	NON
DUGUA Tristan	Fc Eyzin -St Sorlin	OUI	NON
EL BOUROUMI Othman	Mos 3R	OUI	NON
GARNIER Evann	Fc Tour St Clair	OUI	NON
GHAFIRI Abdelhak	Fc L'Isle D'Abeau	OUI	NON
GUAGENTI Joseph	Asieg	OUI	NON
GUFFROY Paul	As Cessieu	OUI	NON
HAMOU Ahmed	Us Jarrie Champ	OUI	NON
MARGARON Maud	Fc La Cote St André	OUI	NON
MANY Wilfrid	Fc Tour St Clair	OUI	NON
PASCAUD Ludovic	ASF Portugais Bourgoin	OUI	NON
ROMANGIN Pierre	Cs Miribel	OUI	NON
SENOUSSI Tahar	Fc Vallée De La Gresse	OUI	NON
SOUDANI Youri	Fc Tour St Clair	OUI	NON
VAL Nicolas	Fc Balme Nord Isère	OUI	NON



### PV N° 452

### **JEUDI19 SEPTEMBRE 2019**

DOURMANE Fateh	?	NON	OUI	
PUGNOT Pierre-Nicolas	Oc Eybens	NON	OUI	
MILED Maissa	Fc L'Isle D'Abeau	NON	OUI	
CECEN Mehmethan	Fc Turcs Verpilliere	NON	NON	
PILLITTERI Kevin	Fc Echirolles	NON	NON	
SOM NDOUM Isaac	Fc Echirolles	NON	NON	
TRAORE Mamadou	Fc Echirolles	NON	NON	

Le Président H. GIROUD-GARAMPON Le Secrétaire F. NARDIN

# COMMISSION TECHNIQUE

### **MARDI 17 SEPTEMBRE 2019**

FORMATION CFF3 7-8 ET 14-15 OCTOBRE 2019 SASSENAGE

### Session complète

### Liste des inscrits

Nom Prénom	Сьив
AHANGA TSHENGE	A. S. PONTCHARRA
AZIZI MOHAMED	UNITE S. VILLAGE O. GRENOBLE
BAKHALK MEHDI	O.C. D EYBENS
BENABOURA HAVID	C.S. VOREPPE
BIESSY MATHIEU	F.C. DE LA VALLEE DE L'HIEN 38
BLANCHET SEBASTIEN	F.C. DE BILIEU
BOUHAZAMA KAMAL	UNITE S. VILLAGE O. GRENOBLE
BUISSON EMANUEL	FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE
CAM METIN	A.S.F. PORTUGAIS
DEBOULLE SERGE	A.S.F. PORTUGAIS
DONOSO CLAUDIO	A.J.AT. VILLENEUVE GRENOBLE
DONOSO MARCELO	O.C. D EYBENS



EHRET ALEXANDRE GAYET JOHANN A. S. DE DOMARIN GERVASONI JEAN FRANCOIS GHARBI AYMEN IMOUNGA LOUIS LA ROCCA HUGO MECHATI FAROUK MENDEZ MATTHIEU MENDEZ MATTHIEU MERMOZ THIERRY PULEIO GILLES STRAPPAZZON GREGORY SYLLA MOHAMED SYLLA MOHAMED VALLE EDU GUIERS F.C. VALADA CHRISTOPHE VARGAS CEDRIC VIVACQUA LUCIE ZOUGAGH FARID  A. S. PONTCHARRA A. S. DE MONTAGNES BERNOBLE FOL GRENOBLE FOL SUD ISERE SYLLA MOHAMED SAINT MARTIN D'HERES F. C. VALLEE DU GUIERS F.C. VALLEE DU GUIERS F.C. VALLEE DE LA GRESSE VARGAS CEDRIC U. S. BEAUVOIR ROYAS VIVACQUA LUCIE CLAIX F. ZOUGAGH FARID NOYAREY F.C.		
GERVASONI JEAN FRANCOIS GHARBI AYMEN GRENOBLE FOOT 38  IMOUNGA LOUIS A. S. PONTCHARRA  LA ROCCA HUGO ENT.S. DU RACHAIS  MECHATI FAROUK MISTRAL F.C. GRENOBLE MENDEZ MATTHIEU A. ITALIENNE EUROPEENNE GRENOBLE  MERLIN AXEL FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE  MERMOZ THIERRY E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER  PULEIO GILLES A. ITALIENNE EUROPEENNE GRENOBLE  STRAPPAZZON GREGORY F.C. SUD ISERE  SYLLA MOHAMED SAINT MARTIN D'HERES F. C.  TRIPIER CLEMENT VALLEE DU GUIERS F.C.  VALADA CHRISTOPHE E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER  VANDAELE LAURENT F.C. VAREZE  VARELAS MICHAEL F.C. VALLEE DE LA GRESSE  VARGAS CEDRIC U. S. BEAUVOIR ROYAS  VIVACQUA LUCIE CLAIX F.	EHRET ALEXANDRE	CVL 38 FOOTBALL CLUB
GHARBI AYMEN  IMOUNGA LOUIS  A. S. PONTCHARRA  LA ROCCA HUGO  ENT.S. DU RACHAIS  MECHATI FAROUK  MISTRAL F.C. GRENOBLE  MENDEZ MATTHIEU  A. ITALIENNE EUROPEENNE GRENOBLE  MERLIN AXEL  FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE  MERMOZ THIERRY  E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER  PULEIO GILLES  A. ITALIENNE EUROPEENNE GRENOBLE  STRAPPAZZON GREGORY  F.C. SUD ISERE  SYLLA MOHAMED  SAINT MARTIN D'HERES F. C.  TRIPIER CLEMENT  VALLEE DU GUIERS F.C.  VALADA CHRISTOPHE  E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER  VANDAELE LAURENT  F.C. VAREZE  VARELAS MICHAEL  VARGAS CEDRIC  U. S. BEAUVOIR ROYAS  VIVACQUA LUCIE  CLAIX F.	GAYET JOHANN	A. S. DE DOMARIN
IMOUNGA LOUIS LA ROCCA HUGO ENT.S. DU RACHAIS MECHATI FAROUK MISTRAL F.C. GRENOBLE MENDEZ MATTHIEU A. ITALIENNE EUROPEENNE GRENOBLE MERLIN AXEL FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE MERMOZ THIERRY E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER PULEIO GILLES A. ITALIENNE EUROPEENNE GRENOBLE STRAPPAZZON GREGORY F.C. SUD ISERE SYLLA MOHAMED SAINT MARTIN D'HERES F. C. TRIPIER CLEMENT VALLEE DU GUIERS F.C. VALADA CHRISTOPHE E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER VANDAELE LAURENT F.C. VAREZE VARELAS MICHAEL F.C. VALLEE DE LA GRESSE VARGAS CEDRIC U. S. BEAUVOIR ROYAS VIVACQUA LUCIE CLAIX F.	GERVASONI JEAN FRANCOIS	F.C. DES QUATRE MONTAGNES
LA ROCCA HUGO  MECHATI FAROUK  MISTRAL F.C. GRENOBLE  MENDEZ MATTHIEU  A. ITALIENNE EUROPEENNE GRENOBLE  MERLIN AXEL  FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE  MERMOZ THIERRY  E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER  PULEIO GILLES  A. ITALIENNE EUROPEENNE GRENOBLE  STRAPPAZZON GREGORY  F.C. SUD ISERE  SYLLA MOHAMED  SAINT MARTIN D'HERES F. C.  TRIPIER CLEMENT  VALLEE DU GUIERS F.C.  VALADA CHRISTOPHE  E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER  VANDAELE LAURENT  F.C. VAREZE  VARELAS MICHAEL  F.C. VALLEE DE LA GRESSE  VARGAS CEDRIC  U. S. BEAUVOIR ROYAS  VIVACQUA LUCIE  CLAIX F.	GHARBI AYMEN	GRENOBLE FOOT 38
MECHATI FAROUK MENDEZ MATTHIEU A. ITALIENNE EUROPEENNE GRENOBLE MERLIN AXEL FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE MERMOZ THIERRY E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER PULEIO GILLES A. ITALIENNE EUROPEENNE GRENOBLE STRAPPAZZON GREGORY F.C. SUD ISERE SYLLA MOHAMED SAINT MARTIN D'HERES F. C. TRIPIER CLEMENT VALLEE DU GUIERS F.C. VALADA CHRISTOPHE E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER VANDAELE LAURENT F.C. VAREZE VARELAS MICHAEL F.C. VALLEE DE LA GRESSE VARGAS CEDRIC U. S. BEAUVOIR ROYAS VIVACQUA LUCIE CLAIX F.	IMOUNGA Louis	A. S. PONTCHARRA
MENDEZ MATTHIEU  A. ITALIENNE EUROPEENNE GRENOBLE  MERLIN AXEL  FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE  MERMOZ THIERRY  E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER  PULEIO GILLES  A. ITALIENNE EUROPEENNE GRENOBLE  STRAPPAZZON GREGORY  F.C. SUD ISERE  SYLLA MOHAMED  SAINT MARTIN D'HERES F. C.  TRIPIER CLEMENT  VALLEE DU GUIERS F.C.  VALADA CHRISTOPHE  E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER  VANDAELE LAURENT  F.C. VAREZE  VARELAS MICHAEL  VARGAS CEDRIC  U. S. BEAUVOIR ROYAS  VIVACQUA LUCIE  CLAIX F.	LA ROCCA Hugo	ENT.S. DU RACHAIS
MERLIN AXEL  MERMOZ THIERRY  E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER  PULEIO GILLES  A. ITALIENNE EUROPEENNE GRENOBLE  STRAPPAZZON GREGORY  SYLLA MOHAMED  SAINT MARTIN D'HERES F. C.  TRIPIER CLEMENT  VALLEE DU GUIERS F.C.  VALADA CHRISTOPHE  E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER  VANDAELE LAURENT  F.C. VAREZE  VARELAS MICHAEL  VARGAS CEDRIC  VIVACQUA LUCIE  CLAIX F.	MECHATI FAROUK	MISTRAL F.C. GRENOBLE
MERMOZ THIERRY  PULEIO GILLES  A. ITALIENNE EUROPEENNE GRENOBLE  STRAPPAZZON GREGORY  F.C. SUD ISERE  SYLLA MOHAMED  SAINT MARTIN D'HERES F. C.  VALLEE DU GUIERS F.C.  VALADA CHRISTOPHE  VANDAELE LAURENT  VAREZE  VARELAS MICHAEL  VARGAS CEDRIC  VIVACQUA LUCIE  E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER  F.C. VAREZE  U. S. BEAUVOIR ROYAS  VIVACQUA LUCIE  CLAIX F.	MENDEZ MATTHIEU	A. ITALIENNE EUROPEENNE GRENOBLE
PULEIO GILLES STRAPPAZZON GREGORY F.C. SUD ISERE SYLLA MOHAMED SAINT MARTIN D'HERES F. C.  TRIPIER CLEMENT VALLEE DU GUIERS F.C.  VALADA CHRISTOPHE E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER VANDAELE LAURENT F.C. VAREZE  VARELAS MICHAEL VARGAS CEDRIC VIVACQUA LUCIE CLAIX F.	MERLIN AXEL	FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE
STRAPPAZZON GREGORY  SYLLA MOHAMED  SAINT MARTIN D'HERES F. C.  VALLEE DU GUIERS F.C.  VALADA CHRISTOPHE  VANDAELE LAURENT  VARELAS MICHAEL  VARGAS CEDRIC  VIVACQUA LUCIE  F.C. SUD ISERE  SAINT MARTIN D'HERES F. C.  VALLEE DU GUIERS F.C.  VALLEE DU GUIERS F.C.  VALLEE DU GUIERS F.C.  VALLEE DU GUIERS F.C.  VALLEE DE LA ST ISMIER  F.C. VAREZE  VARELAS MICHAEL  VARGAS CEDRIC  U. S. BEAUVOIR ROYAS  VIVACQUA LUCIE	MERMOZ THIERRY	E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER
SYLLA MOHAMED SAINT MARTIN D'HERES F. C.  TRIPIER CLEMENT VALLEE DU GUIERS F.C.  VALADA CHRISTOPHE E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER  VANDAELE LAURENT F.C. VAREZE  VARELAS MICHAEL VARGAS CEDRIC U. S. BEAUVOIR ROYAS  VIVACQUA LUCIE CLAIX F.	PULEIO GILLES	A. ITALIENNE EUROPEENNE GRENOBLE
TRIPIER CLEMENT  VALLEE DU GUIERS F.C.  VALADA CHRISTOPHE  E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER  VANDAELE LAURENT  F.C. VAREZE  VARELAS MICHAEL  VARGAS CEDRIC  VIVACQUA LUCIE  CLAIX F.	STRAPPAZZON GREGORY	F.C. SUD ISERE
VALADA CHRISTOPHE E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER VANDAELE LAURENT F.C. VAREZE  VARELAS MICHAEL F.C. VALLEE DE LA GRESSE  VARGAS CEDRIC U. S. BEAUVOIR ROYAS VIVACQUA LUCIE CLAIX F.	SYLLA MOHAMED	SAINT MARTIN D'HERES F. C.
VANDAELE LAURENT F.C. VAREZE  VARELAS MICHAEL F.C. VALLEE DE LA GRESSE  VARGAS CEDRIC U. S. BEAUVOIR ROYAS  VIVACQUA LUCIE CLAIX F.	TRIPIER CLEMENT	VALLEE DU GUIERS F.C.
VARELAS MICHAEL F.C. VALLEE DE LA GRESSE  VARGAS CEDRIC U. S. BEAUVOIR ROYAS  VIVACQUA LUCIE CLAIX F.	VALADA CHRISTOPHE	E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER
VARGAS CEDRIC U. S. BEAUVOIR ROYAS VIVACQUA LUCIE CLAIX F.	VANDAELE LAURENT	F.C. VAREZE
VIVACQUA LUCIE CLAIX F.	VARELAS MICHAEL	F.C. VALLEE DE LA GRESSE
	VARGAS CEDRIC	U. S. BEAUVOIR ROYAS
ZOUGAGH FARID NOYAREY F.C.	VIVACQUA LUCIE	CLAIX F.
	ZOUGAGH FARID	NOYAREY F.C.

PV N° 452

# INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LES INSCRIPTIONS EN FORMATIONS (CFF, MODULES COMPLEMENTAIRES)

Note officielle de l'IFF et de la DTN Tout détenteur d'une licence dirigeant souhaitant s'inscrire à une formation d'éducateur (CFF- Modules complémentaires) devra fournir un certificat médical de « non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du football » datant de moins d'un an.

### **INFO**

Les sessions de formations et les certifications jusqu'à MARS 2020 sont ouvertes, pensez à vous inscrire dès à présent

Important : Ne sont acceptés que 3 candidats du même club par formation



PV N° 452

**JEUDI19 SEPTEMBRE 2019** 

### PLANNING DES FORMATIONS D'EDUCATEURS / EDUCATRICES 2019 - 2020

Mois	Formation	Dates	Lieu		
AOUT/SEP- TEMBRE	CFF1 (discontinu)	29 - 30 Aout 2019 5 - 6 Septembre 2019	Cour et Buis		
0070005	CFF3 (discontinu)	7 - 8 et 14 - 15 Oc- tobre 2019	SASSENAGE		
OCTOBRE	MODULE U9	21 - 22 Octobre 2019			
	MODULE U11	23 - 24 Octobre 2019			
	Certification CFF3 (18-19)	07-nov-19	CHATTE		
	MODULE U7	09-nov-19			
NOVEMBRE	Certification CFF4 (18-19)	15-nov-19	SASSENAGE		
	CFF4 ( projet associatif)	28 - 29 Novembre 2019			
	CFF2 (discontinu)	2-3 et 5-6 Décembre 2019			
DÉCEMBRE	Certification CFF1	04-déc-19			
	Certification CFF1	11 Decembre 2019			
JANVIER	CFF4 (sportif/ éducatif)	23 - 24 Janvier 2020			
	certification CFF3	19-févr-20			
FÉVRIER	CFF1	24-25-26-27 Février 2020			
MARS	MODULE U9	19 - 20 Mars 2020	VALLEE DE L'HIEN		
IVIARS	MODULE U11	26 - 27 Mars 2020	VALLEE DE L'HIEN		
	Certification CFF2	8 Avril 2020			
AVRIL	CFF2	14-15 et 16-17 Avril 2020	GRENOBLE		
	MODULE U9 Mineurs	20 - 21 Avril 2020			
MAI	Certification CFF1	27 Mai 2020			
JUIN	Certification CFF1	10 Juin 2020			
JUIN	Certification CFF2	24 Juin 2020			
Renseignements Ted	chniques : Thomas BARTOLIN	II - CTD			
Renseignements Administratifs : District de l'Isère de Football - Pôle Formations					

# FORMATIONS NOUVEAUTES 2019-2020

# Inscription aux certifications

2018-2019	2019-2020
1ère inscription : automatique par le District suite à la formation initiale	1ere inscription : en ligne sur notre site (rubrique formations) par le club ou le stagiaire suite à la formation initiale
	Date butoir inscription : J- 40 de la date de la certification
	Maximum : 3 éducateurs par club
	Retour rapport stage : J-10
2 <sup>ème</sup> inscription ou plus (suite à échec au 1 <sup>er</sup> passage ou absence) : demande de réinscription par mail au District	2ème inscription ou plus (suite à échec au 1er passage ou absence) : Inscription en ligne sur notre site (rubrique formations) par le club ou le stagiaire  Date butoir inscription : J- 40 de la date de la cer-
	tification
	Maximum : 3 éducateurs par club
	Retour rapport stage : J-10